

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
4 avril 2017  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante et onzième session**  
Point 61 de l'ordre du jour  
**Consolidation et pérennisation de la paix**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-douzième année**

**Lettre datée du 30 mars 2017, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la République populaire  
démocratique de Corée auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration publiée par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée le 29 mars 2017 sur les agissements des États-Unis, qui exacerbent toujours davantage la situation dans la péninsule coréenne en brouillant toute distinction entre le bien et le mal (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 61 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) **Ja Song Nam**



**Annexe à la lettre datée du 30 mars 2017 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration publiée par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée le 29 mars 2017 sur les agissements des États-Unis qui exacerbent toujours davantage la situation dans la péninsule coréenne en brouillant toute distinction entre le bien et le mal**

Les États-Unis seront tenus pour responsables en cas de guerre dans la péninsule coréenne.

Un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a publié une déclaration le 29 mars 2017 sur les agissements des États-Unis, qui exacerbent toujours davantage la situation dans la péninsule coréenne en brouillant toute distinction entre le bien et le mal.

Dans cette déclaration, il a rappelé l'allusion malveillante d'un porte-parole du Département d'État des États-Unis qui, le 27 mars, qualifiait d'« acte de provocation » et de « rhétorique incendiaire » l'avertissement lancé par un porte-parole de l'état-major général de l'Armée populaire coréenne après l'« opération spéciale » montée par les États-Unis et par les forces sud-coréennes.

Cet avertissement on ne peut plus justifié était une mesure de légitime défense face à des provocations éhontées, la situation ayant désormais atteint un tel point qu'elle ne peut plus être ignorée.

Après des manœuvres militaires conjointes pour lesquelles ils ont mobilisé des milliers de soldats et des équipements nucléaires stratégiques, les États-Unis procèdent à présent à un exercice spécial dont les temps forts sont une « opération de décapitation » visant à « éliminer l'état-major » d'un État souverain et une « attaque préventive » destinée à détruire ses bases de lancement de fusées et de missiles nucléaires. On comprend sans mal leurs intentions.

Les États-Unis se démènent pour justifier des préparatifs de guerre sous des dehors de transparence qui ne sont que sophismes. La transparence dont ils se flattent n'est qu'une bravade de malfaiteur qui se vante de commettre un braquage en plein jour.

La République populaire démocratique de Corée dispose de ressources stratégiques limitées et ne peut donc se défendre autrement contre une attaque préventive soudaine des États-Unis, étant donné les moyens stratégiques et les unités militaires spéciales modernes qui sont les leurs, qu'en prenant résolument les devants.

Si la guerre venait à éclater en péninsule de Corée, les États-Unis en seraient entièrement tenus pour responsables, quel que soit l'auteur de l'attaque préventive, puisque, non contents de persister dans leur politique hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, ils n'ont pas craint de semer la discorde en faisant étalage au grand jour de leurs moyens stratégiques nucléaires et de leurs unités de guerre spéciales.